



# LA FRAUDE COMMERCIALE A KINSHASA : CONSTATS ET ENJEUX

## Introduction

La fraude commerciale, constitue aujourd'hui un défi majeur pour la Ville de Kinshasa. Dans un contexte de forte urbanisation et de multiplication des échanges commerciaux, les produits falsifiés — qu'il s'agisse de biens de consommation, de médicaments, d'équipements électroniques ou de produits alimentaires — se multiplient sur le marché, mettant en danger la santé des consommateurs et réduisant les recettes de l'État.

À l'échelle mondiale, la contrefaçon représente un marché colossal, évalué à plus de 500 milliards de dollars par an, soit environ 3,3 % du commerce mondial. Les produits contrefaits touchent des secteurs variés, allant des biens de luxe aux produits pharmaceutiques, et représentent un risque sérieux pour la sécurité des consommateurs. ([Euipo.europa.eu](http://Euipo.europa.eu))

En Afrique, la contrefaçon connaît une progression inquiétante. Selon l'Organisation mondiale des douanes et l'ONUDI, les pertes liées aux produits contrefaits et piratés pourraient dépasser 30 milliards de dollars par an, affectant entreprises locales et internationales tout en alimentant le marché informel et illégal. En République démocratique du Congo, et particulièrement à Kinshasa, ce phénomène touche des secteurs stratégiques tels que l'alimentation, les boissons, les médicaments et les produits cosmétiques, entraînant plusieurs millions de dollars de pertes fiscales chaque année et exposant les consommateurs à des risques sanitaires majeurs.

La fraude commerciale liée à la contrefaçon n'est pas seulement un enjeu économique : elle menace la santé publique, fragilise les entreprises et ébranle la confiance des consommateurs. Conscient de ce fléau, **Son Excellence Monsieur Daniel BUMBA LUBAKI, Gouverneur de la Ville de Kinshasa**, a engagé des actions concrètes pour renforcer la régulation, le contrôle et la sensibilisation, mobilisant institutions et acteurs économiques afin de protéger les consommateurs et sécuriser le marché à Kinshasa.

## Une fraude multiforme et systémique

À Kinshasa, la fraude commerciale se manifeste sous plusieurs formes : la contrefaçon de produits, la falsification des emballages ainsi que la mise en circulation de produits impropres à la consommation.





Ces pratiques touchent particulièrement les secteurs à forte rotation tels que les boissons, les produits alimentaires, les cosmétiques et certains biens de consommation courante. Elles s'appuient souvent sur des circuits informels de distribution difficilement contrôlables, ce qui complique l'action des autorités compétentes.

### ***Impacts économiques et sociaux***

Les conséquences de la fraude commerciale sont multiples et profondes :

- *Perte de recettes fiscales* pour la Ville de Kinshasa, notamment en matière de taxe d'estampillage ;
- *Concurrence déloyale* envers les entreprises respectueuses de la réglementation ;
- *Risque sanitaire accru* pour les consommateurs, exposés à des produits contrefaits ou de qualité douteuse ;
- *Affaiblissement du tissu industriel local*, décourageant l'investissement et l'innovation.

Au-delà des pertes financières, c'est la crédibilité même du système économique et réglementaire qui est mise à l'épreuve.

### ***Limites des mécanismes traditionnels de contrôle***

Malgré les efforts déployés par les services de l'État, les méthodes traditionnelles de contrôle montrent leurs limites face à la sophistication croissante des réseaux de fraude.

Le manque de traçabilité des produits, l'absence de mécanismes d'authentification accessibles au grand public et la faiblesse des outils numériques de suivi constituent autant de facteurs favorisant la persistance de ce phénomène.

## **Le Programme d'Estampillage : réponse structurelle**

Face à cette réalité, sous l'impulsion de Son Excellence le Gouverneur Daniel BUMBA LUBAKI, la Ville de Kinshasa, à travers la Regie de Contrôle et d'Estampillage de Kinshasa - RCEKIN, déploie le Programme d'Estampillage comme une réponse innovante et durable à la fraude commerciale.

Ce programme repose sur :

- *L'apposition d'estampilles sécurisées* sur les produits concernés ;
- *La traçabilité numérique* permettant de suivre le parcours des produits ;
- *Des outils d'authentification accessibles* aux autorités, aux opérateurs économiques et aux consommateurs ;





- Une *meilleure mobilisation des recettes fiscales* grâce à la transparence du système.

Il s'agit d'un dispositif intégré visant à assainir le marché, renforcer la conformité des opérateurs économiques et restaurer la confiance des consommateurs.

## Conclusion

La lutte contre la fraude commerciale à Kinshasa ne peut être efficace sans une approche globale, combinant réforme réglementaire, innovation technologique et responsabilisation des acteurs économiques.

Le Programme d'Estampillage s'inscrit dans cette dynamique et constitue un levier stratégique pour moderniser la gouvernance commerciale et fiscale de la Ville. Toutefois, sa réussite dépendra de l'adhésion de tous : autorités publiques, opérateurs économiques et consommateurs.

**MATSORO MAGHENE Vyannée,**

*Directeur Général Adjoint en charge des questions Techniques, Juridiques et Administratives*

